



- **Pass Vaccinal / Différentes publications au JO ce week-end :**
 - **Publication de la Loi renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique du 22.01.2022** avec la mise en place du pass vaccinal, mais également dans son article 2, une amende de 500 € par salarié (plafond à 50 000 €) à l'encontre de l'employeur si, à l'expiration d'une mise en demeure, l'inspecteur du travail constate que la situation dangereuse (risque d'exposition à la covid-19 du fait du non-respect par l'employeur des principes généraux de prévention) n'a pas cessé.
 - Publication du **Décret du 22.01.2022**.
- **Protocole sanitaire en Entreprise / Publication d'une nouvelle version applicable à compter du 21.01.2022 :** Télétravail jusqu'au 01.02.2022 (3 jours minimum par semaine pour les postes qui le permettent).
- **Formation professionnelle / La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) fête ses 20 ans :** [des informations intéressantes du Ministère du Travail](#).

ALERTES POINTS DE VIGILANCE



- **Harcèlement moral et licenciement nul /** La Cour de Cassation nous donne un exemple dans [une décision du 12.01.2022 \(n°20-14024\)](#) : Ayant constaté que lors de l'entretien préalable au licenciement, l'employeur avait reconnu son comportement violent à l'égard du salarié en déclarant « oui, je regrette ce geste, mais je l'assume », et que cet acte entraine parmi ceux laissant présumer une situation de harcèlement, la cour d'appel a caractérisé le lien entre la mesure de licenciement et le harcèlement dont elle avait retenu la réalité et a ainsi légalement justifié sa décision.
- **Convention de Forfait /** la Cour de Cassation rappelle dans [une décision du 12.01.2022 \(n°15-24989\)](#) que : la seule fixation d'une rémunération forfaitaire, sans que ne soit déterminé le nombre d'heures supplémentaires inclus dans cette rémunération, ne permet pas de caractériser une convention de forfait.

Y AVEZ-VOUS PENSÉ ? QUELS PEUVENT ÊTRE VOS LEVIERS DE NÉGOCIATION / DISCUSSION ?



- **Le service Impact emploi association de l'URSSAF / Les Actualités de l'URSSAF du 20.01.2022 :** un service qui propose un accompagnement du secteur associatif dans la gestion des emplois.
- **Accompagnement des jeunes :** [Les Actualités du Ministère du Travail du 20.01.2022](#) : « 1 jeune, 1 solution » Nouveau service en ligne pour faciliter la mobilité européenne.